

Brié-et-Angonnes - Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S.) "Le Val Jeanne Rose"



Pays

France (Isère)

Client

PLURALIS

Date

2007-2010

Montant des travaux

6,4 M € HT

Prestations de Sogreah

- Maîtrise d'œuvre loi MOP (missions de base + EXE + étude modale spectrale) pour les lots :
 - Terrassement
 - Gros œuvre
 - Charpente bois

Groupement

Atelier 2 (mandataire), Sogreah, EATI, Trois.C

Contexte

Située sur les coteaux de Brié-et-Angonnes, sur un bassin versant orienté Ouest, la Maison d'Accueil Spécialisé "Le Val Jeanne Rose" bénéficie d'une situation privilégiée dans un espace aéré végétal avec vue panoramique sur les massifs alpins.

Descriptif

La Maison d'Accueil Spécialisé comprend :

- 50 lits en maison d'accueil spécialisé ;
- 8 chambres d'accueils de jour.
- Surface du plancher : 4 500 m² sur 2 niveaux

- Etablissement de type J, L, PS de 4^{ème} catégorie
- Effectif total : 230 personnes.

Le bâtiment partiellement enchâssé se positionne sur un site en déclivité de 10 % d'Est en Ouest.

Les 30 places de parking en sous-sol et les locaux techniques sont implantés à l'arrière du projet dans la partie enchâssée.

Le choix architectural permet de créer un RDC bas accessible par les façades avant et un RDC haut accessible par la façade arrière.

Le plan en damier de la M.A.S est composé de 6 modules s'articulant autour d'un bloc d'accueil et de vie ouvert sur l'extérieur.

Caractéristiques

- Semelles superficielles filantes ancrées sur les sables limoneux avec une contrainte de 1 bar.
- Infrastructure composée d'un dallage de 0,15 m sur isolant général et par des voiles de soutènement de 0,20 m d'épaisseur reprenant la poussée des terres.

- Drainage : sous l'emprise des modules enchâssés, mise en œuvre d'une nappe géocomposite à caractère drainant permettant l'évacuation des eaux interstitielles entre les différentes couches du sol.
- Superstructure béton : voile de façade et des refends en béton armé de 0,20 m assurant la stabilité sismique de l'ouvrage. Plancher en dalle plein béton armé de 0,20 m à 0,24 m d'épaisseur formant diaphragme du transfert des efforts horizontaux de contreventement et poussée des terres.
- Superstructure bois : façade à ossature bois par panneaux composés de montants verticaux et lisses horizontales associés à un OSB assurant le contreventement. Charpente bois à base de fermettes industrialisées et de fermes traditionnelles.